



## Autorisation de droit à l'image pour les personnes majeures

Je soussigné(e)

Nom et prénom : .....

Demeurant : .....

Conformément aux dispositions relatives au droit à l'image,

☐ **Je n'autorise pas Le Raquette Club Briec Tennis de Table (RCBTT)**, dont le siège est situé à la Mairie de Briec, rue du Général de Gaulle, 29510 Briec, et ses prestataires techniques à réaliser des prises de vue photographiques, des vidéos ou des captations numériques lors des manifestations, entraînements et compétitions organisés par l'association qui auront lieu du 1<sup>er</sup> juillet 2026 au 30 juin 2027, dans la région Bretagne.

☐ **J'autorise Le Raquette Club Briec Tennis de Table (RCBTT)**, dont le siège est situé à la Mairie de Briec, rue du Général de Gaulle, 29510 Briec, et ses prestataires techniques à réaliser des prises de vue photographiques, des vidéos ou des captations numériques lors des manifestations, entraînements et compétitions organisés par l'association qui auront lieu du 1<sup>er</sup> juillet 2026 au 30 juin 2027, dans la région Bretagne.

Les images pourront être exploitées et utilisées directement par la structure sous toute forme et tous supports, pour un territoire illimité, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment : presse, livre, supports numérique, exposition, publicité, projection publique, concours, site internet, réseaux sociaux.

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photographies, vidéos ou captations numériques de la présente, dans tout support ou toute exploitation préjudiciable.

Je reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Je garantis que ni moi, ni le cas échéant la personne que je représente, n'est lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux français.

Fait à ....., le .....

Signature précédée de la mention « *Lu et approuvé* »